



REPOBLIKANI MADAGASIKARA  
Tanindrazana - Fahafahana - Fandrosoana

Ambassade de Madagascar  
en Suisse

Représentation Permanente auprès des Nations Unies et  
des Institutions Spécialisées à Genève et à Vienne

N° /RP/GNV/HCDH

OHCHR REGISTRY

- 4 NOV. 2009

Recipients :.....CESCR..

NOTE VERBALE

La Mission Permanente de la République de Madagascar auprès de l'Office des Nations Unies et des Institutions Spécialisées à Genève présente ses compliments au Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme et se référant à sa propre Note verbale sous réf. 945-09/RP/GNV/HCDH du 27 octobre 2009, a l'honneur de Lui communiquer ci-après la liste définitive des membres de la délégation malgache qui soutiendront l'examen du deuxième rapport périodique de Madagascar sur l'application du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels devant le Comité des droits économiques, sociaux et culturels les 09 et 10 novembre 2009 à Genève :

- Madame Christine RAZANAMAHASOA  
Garde des sceaux, Ministre de la Justice, Chef de la délégation
- Monsieur Rakotomaharo RAJEMISON  
Ambassadeur, Représentant Permanent de Madagascar auprès de l'Office des Nations Unies et des Institutions spécialisées à Genève
- Monsieur Lucien RAKOTONIAINA  
Directeur des Droits Humains et des Relations Internationales  
Président du Comité Interministériel de Rédaction des Rapports des Droits de l'homme
- Madame Mialy ANDRIANAIVO  
Directeur de la Coopération Multilatérale a.i  
Ministère des Affaires Etrangères
- Monsieur Jean Pierre RAKOTONIRINA  
Ministre Conseiller  
Représentation Permanente de Madagascar auprès de l'Office des Nations Unies et des Institutions spécialisées à Genève